



HAL
open science

Claudine Brunand, femme et graveuse

Véronique Meyer

► **To cite this version:**

Véronique Meyer. Claudine Brunand, femme et graveuse. Nouvelles de l'estampe, 2020, 263, 10.4000/estampe.1437 . hal-03154501

HAL Id: hal-03154501

<https://hal.science/hal-03154501>

Submitted on 1 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claudine Brunand, femme et graveuse

Claudine Brunand, woman and engraver

Véronique Meyer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1437>

DOI : [10.4000/estampe.1437](https://doi.org/10.4000/estampe.1437)

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Référence électronique

Véronique Meyer, « Claudine Brunand, femme et graveuse », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 263 | 2020, mis en ligne le 10 juillet 2020, consulté le 10 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1437> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1437>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juillet 2020.



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

Claudine Brunand, femme et graveuse

Claudine Brunand, woman and engraver

Véronique Meyer

NOTE DE L'ÉDITEUR

Les textes de Claudine Brunand, avec une introduction raccourcie et une édition modernisée à destination d'un plus large public, a été publiée dans la collection « Après la lettre » du Comité national de l'estampe (Claudine Brunand, *Propos d'une graveuse*, éd. V. Meyer, Paris, Comité national de l'estampe, 2019 (Après la lettre, 7). ISBN 979-10-96279-23-4).

Une vie de graveuse

- 1 Les femmes graveuses du XVII^e siècle sont peu nombreuses et surtout peu connues¹. Parmi elles, Claudine Brunand mérite de retenir l'attention pour ses œuvres, d'une honnête médiocrité, et surtout pour les préfaces et dédicaces des deux livres qu'elle a édités et illustrés. Les écrits des graveuses sont si rares que ces quelques textes méritent d'être mis en lumière, d'autant qu'ils donnent des informations précieuses sur la condition féminine d'alors, vue par une femme-artiste. Insérés dans ses ouvrages, quelques-uns des poèmes qui lui furent dédiés et des extraits du privilège du roi pour l'*Armorial véritable* témoignent de son temps de célébrité.
- 2 Ces textes et l'œuvre même de Claudine Brunand viennent également rappeler que la ville de Lyon, après avoir été au XV^e et XVI^e siècle la capitale française du livre et avoir rayonné dans le monde de l'estampe², rivalisant avec Paris grâce à des imprimeurs-libraires de première importance comme Étienne Dolet, Jean de Tournes ou Guillaume Rouillé et des graveurs comme Bernard Salomon³ et Georges Reverdi⁴, conservait en ces domaines une certaine vitalité. Ainsi les frères Cardon, Louis Muguet, Jean et Antoine

Juilleron s'adressèrent à Claudine Brunand et à ses confrères pour illustrer les ouvrages qu'ils faisaient paraître car, fait exceptionnel, la ville comptait de nombreux graveurs⁵ dont certains appartenaient à des dynasties dont les membres les plus réputés s'installèrent à Paris ; on retiendra ainsi les Audran, les Cars, les Drevet, et les sœurs Bouzonnet Stella, nièces du célèbre peintre Jacques Stella qui les fit venir au Louvre auprès de lui pour parfaire leur éducation artistique. Claudine avait donc face à elle une forte concurrence⁶.



Ill. 1. Michel Brunand, *Pourtraict au vif de l'homme cornu*, 1599, gravure sur bois, 230 x 170. BnF, Estampes, Réserve Qb-201 (12)-fol.

- 3 La vie de Claudine Brunand s'est entièrement déroulée à Lyon, où elle fut baptisée le 30 décembre 1630 et enterrée le 10 juillet 1674 en l'église Saint-Michel. Son père Aimé, ainsi que son oncle supposé Antoine Brunand, étaient « maître tailleur de portrait en taille douce ». Le second exécuta un portrait à la plume de Louis XIII et d'Anne d'Autriche lors de leur entrée solennelle à Lyon en 1622 et en 1625-1626, divers travaux commémorant l'événement⁷ commandés par le consulat. Ils étaient probablement apparentés à Mathieu Brunand (ou Brunant), actif à Lyon sous le règne de Charles IX, auteur d'une gravure sur bois représentant Maître Aliboron, ainsi qu'à Michel Brunand, peintre, graveur et dominotier actif de 1583 à 1599, auteur en 1595 d'un portrait en pied d'Henri IV, sur bois également, et du *Pourtraict au vif de l'homme cornu*⁸ en 1599 (ill.1). Signalons aussi un Jacques Brunand, graveur d'histoires en taille-douce et marchand imagier, actif en 1621-1623⁹.



Ill. 2. Claudine Brunand, *Sainte Gertrude*, illustration pour Jacquelin Boudret, *Les Excez de l'amour Divin*, Lyon, Scipion Jasserre, 1653, burin. BML, 357068.

- 4 Vers 1667, à la mort d'Aimé, qui semble avoir été également imprimeur-libraire¹⁰, sa veuve Claudine Guillermet prit sa suite. Cet héritage familial et cette double profession paternelle expliquent que, dès 1653, date de sa première gravure connue, une sainte Gertrude (ill. 2) pour les *Excez de l'amour Divin* de Jacquelin Boudret, étrange poème de plus de quatre mille vers édité par Scipion Lasserme¹¹, Claudine se soit consacrée à l'illustration des livres et à l'édition d'ouvrages concernant le consulat¹², auprès duquel la position de son oncle l'aura sans doute signalée.



Ill. 3. Claudine Brunand, *Le lion dressé devant l'Hôtel de Ville* pour S. Chappuzeau, *Lyon dans son lustre*, Lyon, Scipion Jassermé, burin, 225 x 172. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, Réserve 4-H-3887.

- 5 En rapport avec le corps de ville, citons *Le Roy, la Reine et le Dauphin*, dédié aux échevins¹³ et *La Fondation de Lyon par Plancus*¹⁴ en 1662, non retrouvés, *Le lion dressé devant l'Hôtel de Ville* (ill. 3) pour *Lyon dans son lustre* de Samuel Chappuzeau, édité en 1656 par Scipion Jassermé¹⁵ qui « embrasse les éloges de la Ville et des habitans » et la grande allégorie montrant la Saône et le Rhône avec au loin l'hôtel de ville et au bas les blasons des membres du corps de ville, gravée en 1658 pour *Les Forces de Lyon* (ill. 4) de Jean-Baptiste L'Hermitte de Soliers, qui contient les blasons des lieutenants, enseignes et capitaines-pennons de la ville¹⁶.



Ill. 4. Claudine Brunand, Allégorie montrant la Saône et le Rhône, pour L'Hermitte de Soliers, *Les Forces de Lyon*, Lyon, l'Auteur, 1658. BML, 116164.

- 6 La partie supérieure de cette planche fut réutilisée¹⁷ pour *L'Entrée solennelle dans la ville de Lyon de Monseigneur Flavio Chigi*, éditée en 1664 par Alexandre Fumeux, aussi accompagnée des blasons des membres de l'administration municipale, gravés par Claudine Brunand, qui n'a signé que le portrait du cardinal (ill. 5), copie inversée d'une gravure de Jean Frosne (ill. 7)¹⁸, et la planche avec ses armes, celles du roi et de la Ville (ill. 8)¹⁹.



Ill. 5. Portrait du cardinal Chigi pour l'entrée solennelle dans la ville de Lyon, de Monseigneur l'eminentissime cardinal Flavio Chigi, Lyon, Alexandre Fumeux, 1664. BML, 116234.



Ill. 6. Claudine Brunand, Verso de l'Allégorie montrant la Saône et le Rhône pour L'Hermitte de Soliers, *Les Forces de Lyon*, Lyon, l'Auteur, 1658. BML, 116164.



Ill. 7. Jean Frosne, *Portrait de Chigi*, burin. Estampes, N2.



Ill. 8. Claudine Brunand, *Les armes du roi, du pape et du cardinal Chigi pour L'Hermitte de Soliers, L'entrée solennelle dans la ville de Lyon, de Monseigneur l'Eminentissime cardinal Flavio Chigi*, Lyon, Alexandre Fumeux, 1664. BML, 116234.



Ill. 9. Claudine Brunand, *Armes pour L'Hermitte de Soliers, L'Entrée solennelle dans la ville de Lyon, de Monseigneur l'eminentissime cardinal Flavio Chigi*, Lyon, Alexandre Fumeux, 1664. BML, 24823.

- 7 À cela s'ajoutent ses propres publications : en 1668, *Les Noms, surnoms, calitez et blason de Messieurs les Prevost des Marchands et eschevins de la Ville de Lyon* (ill. 10), suivi en 1669 de *l'Armorial véritable* (ill. 11), où se trouvent ses dédicaces et ses préfaces, *l'Arrest du conseil d'État par lequel sa Majesté maintient et garde les prévost des marchands et échevins de la ville de Lyon [...] et ceux qui y succéderont à l'advenir, en la possession et jouissance du titre et privilège de noblesse, du sixiesme janvier 1667²⁰*, et *l'Arrest du conseil d'État portant que ceux qui auront passé et passeront par la charge de prévost des marchands et eschevins de la ville de Lyon, jouiront du Privilège de Noblesse à eux attribué, et leurs enfans et à naistre en loyal mariage, [...] du onziesme aoust 1667, à la fin duquel se trouve la Table des armes de la noblesse blasonnée en ce livre, c'est à dire l'Armorial véritable, avec son privilège²¹*.



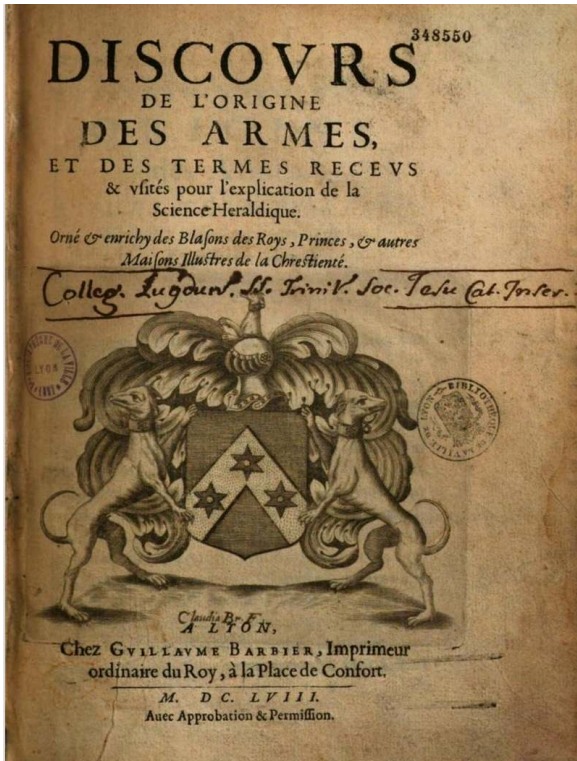
Ill. 10. Claudine Brunand, Titre gravé pour *Noms, Surnoms, calitez et blasons de Messieurs les prevots...*

- 8 De par son assez courte carrière, l'œuvre de Claudine Brunand n'est pas très abondant, mais est difficile à chiffrer, car certaines des armoiries ont été réutilisées de livre en livre.



Ill. 11. Claudine Brunand, Frontispice pour Claudine Brunand, *l'Armorial véritable de la noblesse qui a été reconnuë, et approuvée...* Lyon, Claudine Brunand, s. d., BML, 24821.

- 9 Il dépasse largement les soixante-neuf numéros de l'inventaire de R.-A. Weigert, qui a négligé la plupart des armoiries²². Signalons ainsi qu'elle est l'auteur des 159 armes du *Discours de l'origine et des termes receus et usités pour l'explication de la science héraldique ornés et enrichy des blasons des roys, princes et autres maisons illustres de la chrétienté*²³ de Claude le Laboureur (ill. 12), ouvrage écrit en 1658 dont la critique par Claude Ménestrier suscita une violente réponse de l'auteur sous le titre d'*Épître apologétique*²⁴.

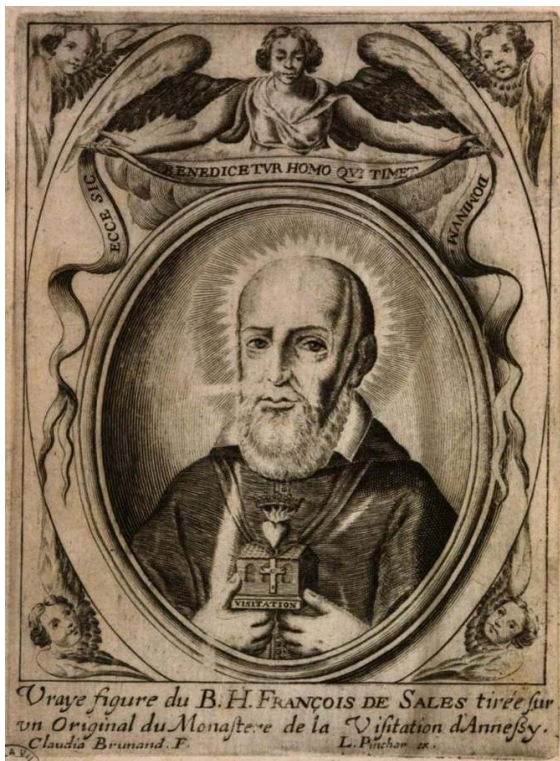


Ill. 12. Claudine Brunand, Page de titre pour Claude Le Laboureur, *Discours de l'origine des armes et des termes receus et usités pour l'explication de la science héraldique*, Lyon, Guillaume Barbier, 1658, BML, 348550.

- 10 Un autre aspect de sa production concerne la représentation des bienheureuses et des saintes ; après sa première gravure, l'effigie de la Bienheureuse Gertrude (1256-1301/2), cistercienne du monastère de Helfta (ill. 2) en Saxe, suivent en 1669 les illustrations pour *La vie de séraphique sainte Tèrèse* [sic], dont il sera question plus bas, puis le portrait de la *Vénérable sœur Françoise de S. Joseph, Carmélite, morte en odeur de Sainteté à Avignon en 1669*²⁵, et en 1673, sa dernière gravure, le frontispice de *La Vie de la vénérable Tèrèse* [sic] de Jésus, [Jeanne Béreur], *fondatrice des carmelites de la Franche-Comté en Bourgogne, morte cette année-là, pour le livre d'Albert de Saint Jacques* (ill. 13)²⁶, provincial des Carmes déchaussés de Bourgogne. Ainsi son œuvre s'ouvre et se clôt par des portraits de ces femmes vertueuses, dont restée célibataire, elle pourrait avoir été proche.



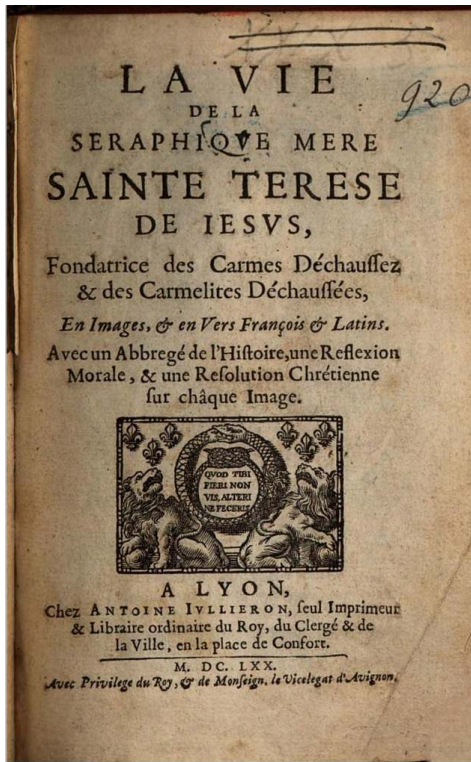
Ill. 13. Claudine Brunand, Page de titre pour Albert de Saint Jacques, *La Vie de la vénérable Tère de Jésus, [Jeanne Béreur], fondatrice des carmelites de la Franche Comté en Bourgogne*, morte cette année-là, pour un livre d'Albert de Saint Jacques. BML, 324616.



Ill. 14. Claudine Brunand, *Portrait de François de Sales*, chez L. Pinchar, pour *Vrays entretiens spirituels du bien-heureux François de Sales*, Lyon, Nicolas Callie, 1664. BML, B 511640.

Édition des textes

*La Vie de la séraphique mere Sainte Térèse de Jésus, fondatrice des Carmes deschaussez et des Carmelites déchaussées, en images, et en vers françois et latin. Avec un abbrege de l'histoire, une réflexion morale, et une résolution chrétienne sur chaque image*²⁷.



Ill. 15. Claudine Brunand, Page de titre pour Martial de Saint-Paulin, *La Vie de la séraphique mere sainte Térèse de Jésus*. BML, B 383.

- 11 L'épître à la reine est de Claudine Brunand, le texte de Martial de Saint Paulin, les sonnets en français sont du carme d'Avignon Jean-Antoine Rampalle, connu sous le nom de Pierre de Saint-André, et leur traduction en latin est de Nicolas Harbet, poète bourguignon aussi traducteur des quatrains de Pibrac. L'édition est partagée entre Antoine de Juilleron et la veuve d'Aimé Brunand, mère de Claudine, qui ont mis leur nom, l'un sur la page de titre avec la date 1670, l'autre sur le frontispice avec celle du privilège et la date 1669, qu'on trouve après les sonnets dédiés à la graveuse, avant les illustrations.

Épître

- 12 Claudine offre son livre à la reine dont Thérèse d'Avila est la patronne et l'accompagne de son portrait²⁸ (ill. 16). Pour rendre son hommage plus vibrant, elle souligne combien il est difficile pour un homme, et plus encore pour une femme, d'entreprendre l'édition et l'illustration d'un livre et affiche sa détermination à égaler ses confrères. Selon elle, le burin est supérieur à la plume, car il rend la sainte présente aux lecteurs et fait revivre avec force « les choses passées ».



Ill. 16. Claudine Brunand, *Portrait de Marie-Thérèse d'Autriche*, pour Martial de Saint-Paulin, *La Vie de la séraphique mere Sainte Térése de Jésus* (BML, B 383), burin, 40 x 73. Estampes, N2.

- 13 Il ne m'est pas permis de délibérer si l'ouvrage que je donne au public doit être offert à votre Majesté ; je satisfais à trois grandes obligations à la fois, à votre inclination, Madame, lorsque je vous mets entre les mains sainte Térése, cet aymable objet de vos plus pures affections, à l'honneur que je dois à cette sainte, puisque je rends sa gloire plus éclatante en la faisant paroître au milieu de vos lys, et je donne à votre Majesté un témoignage parfait de mon zèle et de ma vénération.



Ill. 17. Jean Boulanger, *Portrait de Marie-Thérèse d'Autriche*. Estampes, N2.

- 14 J'ay même pensé, Madame, que votre Majesté verroit avec complaisance que notre sexe fait quelques efforts pour égaler le courage des hommes et qu'à leur exemple, une fille ait entrepris de graver sur le cuivre le portrait de la grande sainte Térése et celui de votre Majesté. Vous trouverez, Madame, le livre que je vous présente enrichy des plus belles actions et des plus nobles exemples de la Vie de vôtre auguste protectrice, et je puis esperer que la plus grande reine du monde donnera sa protection sur la terre à l'une des plus grandes saintes du paradis [...].
- 15 Je sçay, Madame, que ceux qui nous ont fait le portrait de sainte Térése avec la plume l'ont²⁹ représentée à nos esprits avec tous ses plus beaux traits ; mais j'ose dire sans offenser ces grands hommes que mon burin doit être plus heureux que leur plume, puisqu'il rend, en quelque façon, Térése encore présente à nos yeux : il nous la montre dans des circonstances de sa vie, où peu de personnes ont eu le privilège de la voir, il met au jour certaines actions dont son divin époux a été l'unique témoin, et par une agréable illusion, il rappelle si parfaitement à notre veue les choses passées, qu'il nous console presque tout-à-fait du regret de n'avoir pas vécu dans le siecle qu'elle a honoré de sa presence. Daignez, Madame, jeter les yeux fur ces divers tableaux de l'incomparable Sainte, que je presente à votre Majesté [...].

Avis au lecteur

Introduction

- 16 Dans l'avis au lecteur, Claudine Brunand s'attribue le mérite et l'initiative de cette publication. Elle précise ses choix, sa quête de « perfection » et se dit satisfaite de cet ouvrage. C'est elle qui a incité Nicolas Harbet à écrire d'autres sonnets et Saint Paulin, intervenu à sa demande, l'aurait également aidé à écrire les textes au bas de chaque

composition. Mais le privilège royal à la fin de l'ouvrage diminue le rôle de Claudine : Saint Paulin aurait pris lui-même l'initiative de faire graver les illustrations et souhaité les accompagner chacune d'un poème et d'une explication. Obtenu par Saint-Paulin pour 5 ans, le 22 juillet 1668, le privilège enregistré le 24 octobre 1668 devait entrer en application au jour où les illustrations seraient achevées. Tout contrefacteur serait condamné à 500 livres d'amende. Une fois les gravures terminées, le privilège, donné pour 7 ans le 19 septembre 1669 par le vice-légat d'Avignon, fut cédé à Brunand le 16 octobre.

- 17 Dans la nouvelle édition³⁰ que Claudine Brunand fit paraître l'année même, elle remplaça par trois fois, sur la page de titre et dans l'avis au lecteur, le mot « image³¹ » par « figure ». Bien que les deux termes soient alors en usage, le mot figure semble plus fréquent, comme par exemple sur les livres de Puget de La Serre³², dont les pages de titre mentionnent les illustrations sous ce nom.

Texte

- 18 Au lecteur
- 19 Je crois qu'il est à propos d'instruire le public des moyens dont je me suis servie pour mettre ce livre dans la perfection en laquelle on le voit. Je vis entre les mains d'un religieux carme déchaussé quelques sonnets qui avoient été faits pour accompagner des figures³³ de la *Vie de la sainte Térése*, qu'on devoit faire graver sur les desseins qui en ont été faits à Rome par un excellent peintre : et parce que ces sonnets me parurent pleins d'esprit et de pointe³⁴, je priay ceux qui connoissoient l'auteur de l'animer à faire le reste, et je promis de mon côté de graver les figures et d'y ajouter de mon invention quelques ornemens pour les rendre plus belles. J'appris à même temps que le sçavant et le pieux Monsieur Harbet, avocat au parlement de Dijon, qui a mis en distiques latins les quatrains de Pibrac avec un succez merveilleux, avoit trouvé le peu de sonnets qu'on me fit voir si beaux, qu'il les avoit traduits en odes latines, avec tant d'exactitude que les personnes d'esprit verront avec admiration une traduction, qui n'est pas seulement fidelle, mais qui rend mot à mot le sens et la pensée de l'auteur. Ces choses me firent entreprendre la graveure de ces figures, parce qu'on me promettoit de me procurer tous les sonnets françois, et toutes les odes latines, pour les joindre à mon travail : et je crûs dans cette rencontre, non seulement de contribuer au bien spirituel de mon prochain, et à la gloire de la séraphique sainte Térése, mais encore je pensay que ce seroit faire une entreprise assez louable, pour une fille, de donner au public un ouvrage qui ne pouvoit s'achever sans beaucoup de sueur et de peine. J'avoue que je fus encore puissamment animée par la pensée que j'eus, que je ferois peut-être une action qui pourroit plaire à notre grande reyne, qui porte le nom de Térése, pour laquelle nous devons avoir toute sorte d'amour et de respect, puisqu'elle nous donne continuellement des exemples d'une vertu toute extraordinaire, et qu'elle nous a donné la paix, et ensuite un dauphin, un prince et une princesse, qui la doivent rendre d'une longue durée³⁵.
- 20 Ayant envisagé la graveure de mes figures, accompagnée des sonnets et des odes, je ne demeuray pas pleinement satisfaite, je pensay qu'il falloit ajouter quelque chose de l'histoire, pour une plus nette intelligence de ce qui étoit représenté dans les images : je priay un religieux carme déchaussé de me dire son sentiment. Et enfin après quelques propos, je fus conseillée et aydée par ce même religieux à mettre les discours que vous verrez ensuite de chaque Image, qui contiennent un petit abrégé de l'histoire, une

réflexion Morale sur le sujet, et une résolution chrestienne pour s'animer à l'imitation des vertus et des actions de la Sainte. Voilà, lecteur, comme quoy cet ouvrage s'est perfectionné. J'espère que vous en profiterez et que vous agréerez ma bonne volonté.

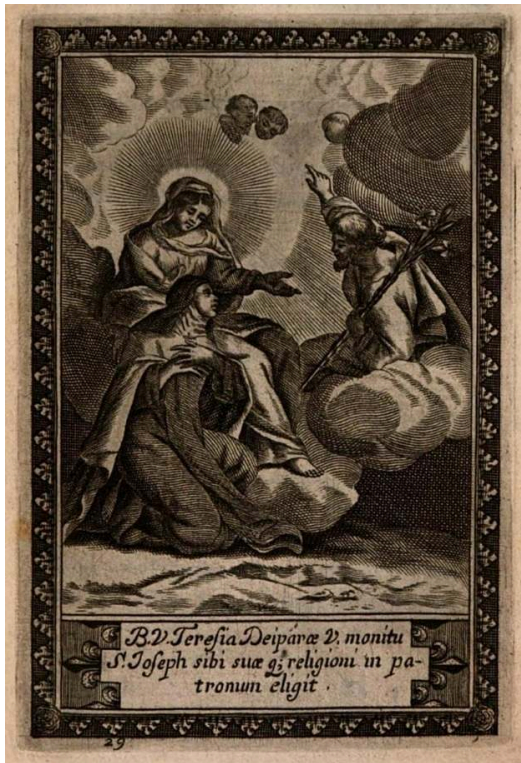
Poèmes à la gloire de Claudine Brunand

Introduction

- 21 L'ouvrage est accompagné de poèmes en l'honneur de la sainte, l'un par Jean Giffon, médecin et membre de l'académie d'Arles³⁶ et de deux autres dédiés à Claudine selon une pratique alors courante. Le premier, signé A. J. pourrait être d'Antoine Juilleron, éditeur du livre et de *l'Entrée du cardinal Chigi* également illustré par ses soins. Sans doute est-il aussi l'auteur du sonnet signé A. I. publié en préliminaire de *l'Armorial véritable*.

Textes

- 22 **À Mademoiselle Claudine Brunand, sur son livre de la vie de sainte Térése : sonnet**
- 23 Térése, qui cacha sa vie aux yeux du monde,
 24 La voit briller par tout du céleste séjour,
 25 Quelques savants esprits pleins de zèle et d'amour,
 26 Nous découvrent sa gloire à nulle autre seconde.
 27 Mais admirez l'effet de leur vertu profonde,
 28 Si Térése fût humble, ils le sont à. leur tour ;
 29 Ils nous cachent leurs noms, dignes du plus beau jour,
 30 Lorsqu'ils font voir la sainte en merveilles féconde.
 31 Claudine c'est à vous à les rendre fameux,
 32 Vous qui par le secret de vôtre Art merveilleux,
 33 Couronnez la vertu d'une immortelle gloire.
 34 Leurs écrits, où l'on voit un éclat plus qu'humain,
 35 N'oseroient se produire au temple de Mémoire,
 36 Si vous ne leur prêtiez la main.
 37 Par son très humble serviteur, A. I.



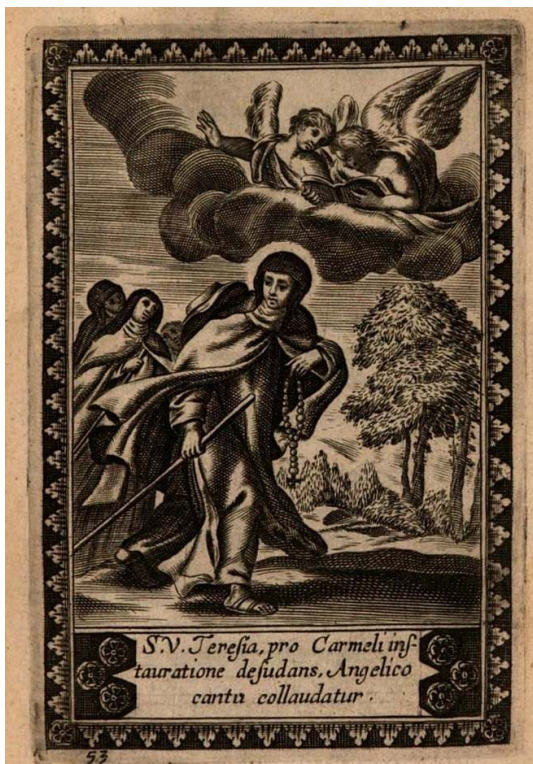
Ill. 18. Claudine Brunand, Marie et Joseph apparaissent à sainte Thérèse, illustration pour Martial de Saint-Paulin, *La Vie de la séraphique mère Sainte Térése de Jésus*, n°29, p. 184. BML, B 383.

38 **Sur les taille-douces de Mademoiselle Claudine Brunand, pour la *Vie de sainte Térése* : madrigal³⁷**

- 39 Muses, qui par les traits d'une plume divine,
 40 Avez peint jusqu'icy les héros et les dieux,
 41 Cédez aux doux efforts du burin glorieux
 42 Que je vois dans les main [sic] de l'illustre Claudine,
 43 Tous les riches tableaux qu'elle nous donne icy,
 44 Qui nous font voir en racourcy,
 45 Les nobles actions de la grande Térése,
 46 N'ont rien qui ne charme et ne plaise.
 47 Mais ce rare portrait, ce prodige de l'œil,
 48 Qui nous fait admirer cet objet nompareil,
 49 Que nous voyons briller sur le trône de France,
 50 Nous prouve de ses mains l'agréable science :
 51 Il n'est rien de plus beau, que ce qu'elles font voir ;
 52 Ces mains peuvent passer pour des mains souveraines,
 53 Qui par un merveilleux pouvoir.
 54 Enfantent à nos yeux des saintes et des reines.
 55 Par le sieur E. F.



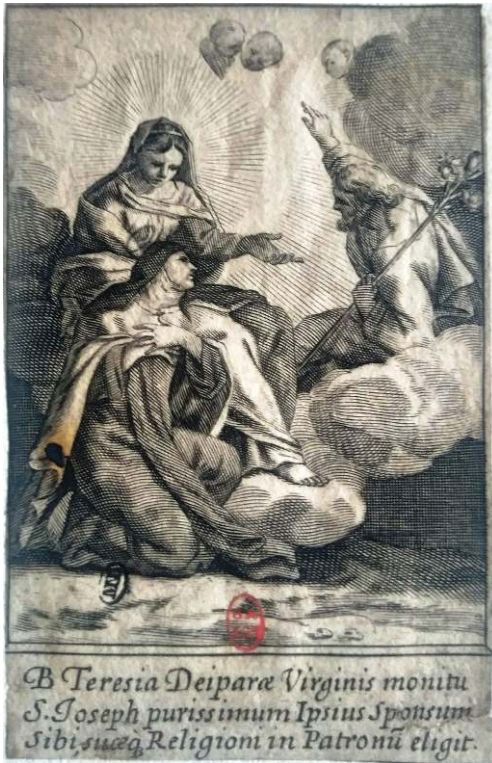
Ill. 19. Claudine Brunand, *Jésus apparaît à Sainte Thérèse*, illustration pour Martial de Saint-Paulin, *La Vie de la séraphique mere Sainte Térèse de Jésus*, n° 44, p. 290. BML, B 383.



Ill. 20. Claudine Brunand, *Sainte Thérèse et les carmélites*, illustration pour Martial de Saint-Paulin, *La Vie de la séraphique mere Sainte Térèse de Jésus*, n° 53, p. 362. BML, B 383.

56 Dans l'avis au lecteur, Claudine précise qu'on devait graver des dessins faits à Rome d'après un excellent peintre, sans indiquer ni son identité, ni où et quand elle les a vus.

Là encore elle semble travestir la réalité. Comme l'a montré Vittorio Casale, ses cinquante-cinq gravures³⁸ (ill. 18-20) s'avèrent être des copies, pour la plupart inversées, d'illustrations exécutées d'après des dessins de Lazzarro Baldi et Ciro Ferri³⁹, parues à Rome en 1653 pour les trente-neuf premières (ill. 21-23) et en 1670 pour les suivantes⁴⁰.



Ill. 21. Gravure anonyme italienne, *Marie et Joseph apparaissent à sainte Thérèse*. Estampes, Rd-3-mat (H170220).



III. 22. Gravure anonyme italienne, *Jésus apparaît à sainte Thérèse*. Estampes, Rd-3-mat (H170218).



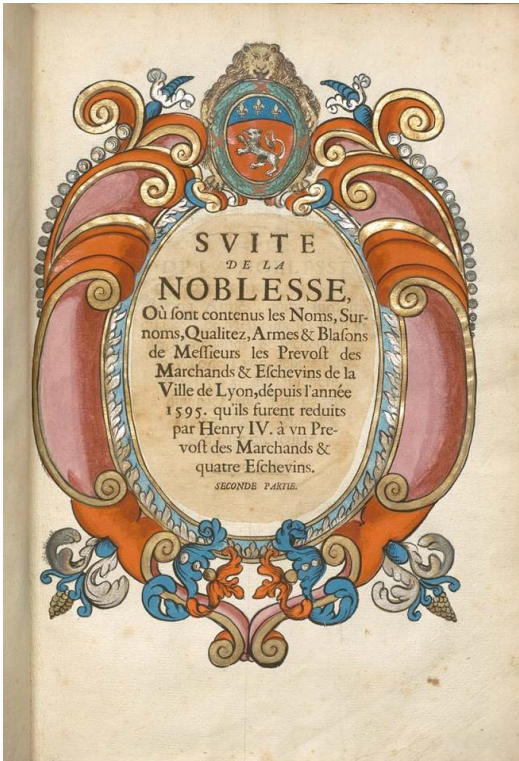
III. 23. Gravure anonyme italienne, *Sainte Thérèse et les carmélites*. Estampes, Rd-3-mat (H170222).

57 Bien que les dates de la seconde édition laissent planer un doute, les gravures lyonnaises semblent postérieures aux romaines qui bien que médiocres sont d'une qualité légèrement supérieure⁴¹. Dans celles de Claudine Brunand, les légendes sont

placées dans des tablettes agrémentées de fleurs de lys, en accord avec la dédicace à la reine ; écrites pour l'occasion, elles diffèrent de celles de l'édition romaine, mais s'en inspirent.

- 58 La vie de sainte Thérèse vient après les poèmes dédiés à l'autrice. Le thème du premier sonnet consacré à la sainte, évoque l'épître écrite par Claudine Brunand pour le livre suivant.
- 59 « A l'âge de sept ans cette sainte amazonne
60 Conçoit des feux si beaux, et des désirs si grands
61 D'éprouver pour son dieu la rage des tyrans,
62 Qu'on n'a rien veu de tel en nulle autre personne.
- 63 En 1678, l'éditeur Laurent Gilibert fit paraître à Grenoble une nouvelle édition revue, augmentée et corrigée⁴². La dédicace, le portrait de la reine, les poèmes en l'honneur de Claudine Brunand et son avis au lecteur sont supprimés, et plus rien ne signale son implication puisque ses gravures, par ailleurs très usées, sont anonymes.

Armorial veritable de la noblesse qui a esté reconnue et approuvée dans la recherche qui en a esté faite ez années M.DC.LXVII. et M.DC.LXVIII pour les pays de Lionnois, Forets, et Beaujolois suivant les ordres du roy. Avec les armes de tous les prévots des marchands et eschevins de la Ville de Lyon, depuis l'année 1595 jusques à présent⁴³.



Ill. 24. Claudine Brunand, *Suite de la noblesse*. Paris, Bibliothèque Mazarine, 6488 G 2^e ex [Rés]

- 64 Ce livre est constitué de deux parties introduites et précédées chacune par un titre inscrit dans le même cartouche⁴⁴ et quatre pages de dédicace, d'une préface et d'un

sonnet, qui seront repris dans *Noms sur noms calitez et blason de messieurs les prévôts des Marchands et eschevins de la ville de Lyon dont la noblesse a esté reconnue suivant la déclaration du Roy ez années M.D.C.LXVII et M.D.C.LXVIII* [s. l., s. d.] (ill. 24), où l'orthographe, la ponctuation et les majuscules ont été modifiées et, surtout dans la préface, quelques passages changés, ici signalés en note⁴⁵. La première partie contient vingt-quatre planches de six blasons chacune et la seconde quarante-sept planches de cinq blasons, collés sur une feuille avec sous chacun la biographie du titulaire (ill. 25). Les six dernières ne présentent que le casque à lambrequins et l'écu vierge. Les exemplaires connus sont rehaussés de couleurs, d'or et d'argent, et tous identiques. Certains recueils ont été individualisés probablement à la demande de leur destinataire. Dans celui de la Bibliothèque de Lyon⁴⁶ figurent les armoiries de Camille de Neufville peintes en pleine page et non gravées, et dans le second exemplaire de la bibliothèque Mazarine, celles du prévôt des marchands Paul de Mascrany, un des dédicataires de l'ouvrage (ill. 26). Il semble que Claudine Brunand fût non seulement graveuse, mais aussi enlumineuse et peintre héraldiste.



Ill. 25. Claudine Brunand, *Blasons des prevost des marchand et echevins*, pour la Suite de la noblesse, fol. 35. Bibliothèque Mazarine, 6488 G 2^e ex [Rés].

- 65 Le privilège⁴⁷, qui atteste de son souci de faire connaître le soin qu'elle a porté de bonne heure à sa formation artistique, permet de connaître la date précise de la parution du livre et prouve qu'elle en a gravé toutes les planches, dont aucune n'est signée. Daté du 26 mars 1669, il fut enregistré sur le livre de la communauté des marchands, libraires et imprimeurs de Paris le 3 juillet 1669⁴⁸ :
- 66 [...] Damoiselle Claudine Brunand, nous a fait exposer que le soin qu'elle a pris dès sa jeunesse de se perfectionner en l'art de la graveuse, luy en ayant acquis l'expérience, elle a entrepris à l'occasion des recherches que nous avons ordonnées contre ces usurpateurs du tiltre de noblesse en la province de Lyonnais, Forests, Beaujollais et

Dauphiné, de graver les armes et écussons de tous ceux qui ont été reconnus pour véritable gentils-hommes [...] et en a composé un livre intitulé *Armorial véritable de la noblesse reconnue* [...] et désirant [...] luy donner par nos grâces quelque récompense de son travail, et de la dépense qu'elle a faite pour composer, et graver et imprimer ledit livre, nous luy avons permis et permettons par ces présentes, de graver et faire imprimer, vendre et débiter, tant en ladite ville de Lyon, qu'autres de nostre royaume durant sept années [...] autant de fois, en telle marge et caractère que bon luy semblera ledit livre [...].



Ill. 26. Claudine Brunand, *Armes de Paul de Mascrary*, pour la *Suite de la Noblesse*. Bibliothèque Mazarine, 6488 G 2^e ex [Rés].

Dédicace

Introduction

- 67 Pour mettre en valeur son hommage et son action, Claudine Brunand dénonce l'idée selon laquelle seuls les hommes sont susceptibles d'actions héroïques : l'exemple des femmes fortes et des amazones en est un témoignage. Si les femmes sont différentes des hommes, c'est que leur éducation les retient à la maison et les rend inaptes au combat et à la chasse, alors que si on leur en donnait l'occasion, elles préféreraient comme Achille les épées aux bijoux. Mais tous les hommes ne sont pas forts et courageux. Je ne suis pas, dit-elle « d'humeur à faire un parti dans l'Etat en soulevant mes semblables », mais les femmes, affirme-t-elle, pourraient égaler les hommes et partager leur gloire, alors qu'il ne leur reste que les gentilleses. Preuve de sa force, elle entend offrir aux échevins « les traits de son burin ». Pour terminer, évoquant la Fronde qui a secoué la France mais épargné Lyon, elle célèbre la vertu et l'action du corps de ville, qui à travers les fléaux a su préserver la paix et la justice et assurer le bonheur et la tranquillité des citoyens.

Texte

- 68 À Messieurs,
- 69 Messieurs le prevost des marchands et eschevins de la ville de Lyon, présidens, juges gardiens, et conservateurs des privilèges royaux des foyres de ladite ville, présanté l'année 1669 en la prévosté de Messire
- 70 Paul Mascranny, escuier, seigneur de la Verrière, prévost des marchands,
- 71 noble André Falconnet, sieur de S. Hervais, conseiller et médecin ordinaire du roy, agrgré au collègue de Lyon,
- 72 Messire Estienne Berton, seigneur de Flassé, du Villards et de Nequdois, conseiller du roy en ses conseils d'Etat et privé et en la sénéchaussée et siège présidial dudit Lyon,
- 73 Nobles Pierre Boisse et Antoine Blave, eschevins.
- 74 Messieurs,
- 75 C'est avec raison qu'on a raillé le poète Homère et qu'on l'a accusé de s'estre endormi quelquesfois, sur des ouvrages dont la postérité a fait tant de cas. Ce grand homme certes révoit lorsqu'il s'est imaginé que pour découvrir son héros desguizé et caché au milieu d'une troupe de demoiselles, il luy falloit présenter des armes mêlées avec des guirlandes et brasselets, et autres affiquets ; comme si les divers mouvemens qui avoient à naistre de ces objets différens, dussent estre un indice certain et indubitable des qualitez et conditions de ceux à qui ils estoient offerts. Et c'est en cela, Messieurs, que le bon homme se trompoit, l'exemple de Thomire⁴⁹, Victorine⁵⁰, Zenobie⁵¹, Burduigne⁵², et le peuple entier des Amasones, qui ont manié les armes avec tant d'honneur, luy ayant pu apprendre que nostre sexe manque d'éducation, d'application et de discipline pour la guerre, n'ont [sic] pas de vigueur, et de force et de courage pour y réussir. Et il est évident que si ces héroïnes se fussent trouvées en la compagnie d'Achille et des filles de Licomède quant on leur fit de tels présens, ce brave auroit eu plus de concurrentes au choix des épées, des dagues et des javelots que le reste de la troupe n'eut d'empressement pour les bijoux et les autres gentilleses.
- 76 Tous les hommes, en effet, ne naissent pas vaillans, tous n'estouffent pas des dragons dès le berceau, et s'il a fallu que cet Achille ait appris la vertu comme les autres à l'eschole de Chiron et qu'il n'ait pu acquerir cette valeur dont on fait tant de bruit qu'en se nourrissant de la moëlle de lyon, pourquoi nostre sexe seroit-il incapable de cette vertu, et ne se façonneroit pas aussi bien aux fatigues de la chasse et aux travaux de la guerre, comme tous ces illustres, qui font le sujet de l'histoire et la gloire de leur nation.
- 77 Tout cecy, Messieurs, sans conséquence, car je ne suis pas d'humeur à faire un parti dans l'Etat en soulevant mes semblables. Mais je ne pense pas qu'il nous soit deffendu de vous suivre, Messieurs, et de vous accompagner de nos vœux quant vous allez à la guerre, si nostre condition nous retient au logis et nous empêche de partager les travaux et la gloire avec vous, ny que vous trouviez mauvais que nous vous allions au rencontre, quant vous en revenez triomphans, pour essuyer la poussière et la sueur de vos visages, couronner vos fronts glorieux de nos plus belles guirlandes, et célébrer vos louanges par les doux accorts de nos luts et les accens mesurez de nos voix.
- 78 Cet accueil, Messieurs, et ces caresses ne sont point incompatible [sic] avec la pudeur dont nous faisons profession. La sœur de Moyse et toutes les femmes et filles israelites

me serviront de garand. Ce grand capitaine du peuple de Dieu ayant gagné la victoire la plus accomplie qui fut jamais, sans avoir versé une goutte de sang, il en composa un hymne d'action de grâces ; mais la prophétesse sa sœur le mit en musique, et toutes les autres furent ravie de se voir délivrées de la dure servitude des Égyptiens par cette Victoire, le danserent et le chanterent pour en honorer l'auteur.

- 79 Je passe sous silence une infinité d'autres exemples que je pourrois apporter, si je n'apprehendois de vous ennuyer, il suffit, Messieurs, que nous soyons en possession d'honorer la vertu et de preparer des couronnes de gloire à ceux qui s'exposent à toutes sortes de perils pour garantir nostre honneur. Vous venez d'en voir quelques preuves tirées d'un plus grand nombre.
- 80 Permettés, Messieurs, que j'establis sur son beau fondement, le dessein que je fait d'imiter ces dames en ma manière, celles de la Judée ont donné des cantiques à leurs heros, Et moy Messieurs, je vous offre les traits de mon burin, qui vous preparent des couronnes et vous erigent des trophés plus pretieux que tous l'or des Indes, et plus durables que le marbre et le bronze. J'y suis obligée, puis que je suis du nombre de celles qui jouissent du fruct de vos travaux et de l'honneur de vos victoires. Mais quelles victoires, me direz-vous, et quels ces ennemis ? Ce sont ces cruels que vous avez souvant terracez, et dont les grandes cités ne sont jamais plainement delivrées. Vous ne respandés point de sang pour les deffaires, et c'est ce qui augmente la gloire et l'éclat de vos triomphe. Un coq à Lacedemone estoit le sacrifice qu'on offroit en action de grâces, des victoires acquises à force de bras et au prix de beaucoup de sang, là où on offroit un bœuf, le roy des animaux, pour ceux qui avoient vaincu par prudence et par adresse. Je ne crain point, Messieurs, d'estre accusée de flatterie, quant je publieray hautement que c'est cette prudence rare, et cette sagesse profonde, qui a desarmé nos ennemis, fixé nostre bonheur et immortalisé vostre nom. Cette bête à plusieurs têtes dont vous avez la conduite n'entent pas cecy, et c'est un des malheurs de ceux qui ce sacrifient pour le bien public, qu'on n'en connoisse le mérite que quant il est prest d'estre accablé des calamitez, que causent trois monstres à qui vous avez souvent affaire, je veux dire la famine, la peste et la guerre, que les Grecs ont exprimé par trois termes, qui ont autant d'affinité, comme ces fières bêtes en ont entre elles⁵³.
- 81 Voilà⁵⁴, Messieurs, nos ennemis et le sujet de vos trophées. Vous triomphez tous les jours de la faim, en facilitant le commerce, ouvrant le grand-chemin au dehors, empeschant les monopoles au dedans, et tenant cet impitoyable ennemie enchaîné dans vos greniers, toujours fermez en temps de paix et d'abondance et toujours ouverts en temps de guerre et de disette. Le premier triomphe prépare la voye au second, et l'experience vous ayant appris que les alimens impurs ouvrent la porte à cet autre monstre, vous luy faites la guerre en temps de paix, prenant le soin des pauvres que vous nourrissez dans leurs maisons, des vieillars de l'un et l'autre sexe dans celle de la charité, l'une des merveilles de nostre France, des infirmes que vous faites traiter dans vos hôpitaux, et de tout en général, tenant vostre ville fermée au commerce suspect, purifiant l'air par l'ouverture de quelques nouvelles plaines, par l'agrandissement des rues, pour luy donner pleine et entière liberté de s'epandre, pénétrer et purifier toutes choses, en s'épurant soy-mesme, je laisse à dessein quantité d'autres décorations que vous inventez de jour en jour, dans lesquelles vous recherchez plus la santé et commodité publique que la splendeur et la magnificence, qui ne contribuent pas moins à l'honneur de la patrie qu'à la gloire du magistrat. Voilà les ardeurs dont vous combattez la famine et la peste. Mais que diray-je de la guerre, de cette mégère, de

cette furie infernale qui bouleverse tout de fond en comble. La famine certes est un grand mal, mais outre qu'il n'afflige que les pauvres, il n'est pas contagieux ; la peste est plus à craindre car elle n'espargne personne, mais elle n'est pas sans remède. La guerre, pire que tous, contient éminemment tous ces malheurs : elle volle, elle brûle, elle brise et perd tout ; elle arme le fils contre le père, le frère contre le frère, l'oncle contre le neveu, elle n'espargne ny parens ny amys, elle ne fait aucune distinction d'âge ny de sexe, du sacré ny du profane, bref il n'y a nœud ny alliance si sainte qu'elle ne brise et ne rompe, je ne dis rien de nouveau.

- 82 Nous avons veu, Messieurs, toutes ces attaques de nos jours, mais de loing à la vérité et du port dont nous avons considéré avec larmes le naufrage de nos voisins. La France, à ce que disent quelques cosmographes, ne sçait que c'est que de tremblement de terre, nous avons veu pendant nos derniers mouvemens les bourgs, les villes et les provinces entières, s'arracher de leur propre lict et secouer leurs fondemens, s'il faut ainsi dire, pour s'entre-hurter et se briser les unes contre les autres, pendant que vous teniez le païs dans une profonde paix, opposant à cette Iliade de maux que causent les guerre civiles, un simple et unique remède mais salulaire et souverain. Je veux dire une obéissance aveugle, qui a bouché les horeilles de vos citoyens aux cifflemens de la sédition et de la révolte. Il me semble, Messieurs, que j'entens encore son langage, assés semblable à celui de cet ancien serpent, parlant à nos premiers parens, prenés et mangés de ce fruict qui est si beau et si délicieux, qui vous mettra en liberté, qui vous rendra semblable aux dieux. Mais si le peuple de Lyon, comme les soldats d'Ulisse a eu l'horeille bouchée aux charmes de ces cyrènes⁵⁵, vostre sage gouverneur et vous estes demeurez attachez à l'arbre du vaisseau par une soumission respectueuse, qui vous a acquise autant de victoires, comme cet hydre avoit de têtes. Voylà, Messieurs, un crayon grossier des services que vous et vos devanciers avez rendu et rendés encor de jour en jour à l'Estat, qui font la base et le pied d'estal de vos trophées et la matière de vos couronnes. C'est ainsi que je traite vos privilèges, que nos roys ont comblez des titres de noblesse en ceux de vostre corps, qui n'avoient pas cet avantage de leur chef, et à d'autres qu'une naissance plus élevée avoit désjà tiré de la foule par quelques autres faveurs plus spécieuses, pour en distinguer le mérite. Cela se verra dans vos escus, ornez de leurs blazons, timbres, cimiers, torques et lambrequins, qui sont les effets de cette royale magnificence et les plus vives images de vostre gloire, que je viens de graver en Bronze pour en eterniser la mémoire. Je les offre à vos enfans, comme le plus bel héritage que vous leur puissiés laisser, je les présente à vos concitoyens comme l'aiguillon le plus vif et le plus sensible de la vertu, qui s'exalte d'une manière toute particulière dans ces blazons. Enfin, je vous les dédies à vous-mesmes, Messieurs, comme des marques inviolables de ma gratitude et des très-humbles respects Messieurs, de vostre très-humble, et très-obéissante servante,

83

CLAUDINE BRUNAND

Préface

Introduction

- 84 Claudine Brunand se justifie d'oser célébrer des personnes illustres en faisant connaître leurs armoiries, ce qui lui permet à nouveau de louer l'art du burin et d'insister sur l'importance de la gravure qui par sa « durée » l'emporte sur les pensées des écrivains

puisqu'elle est « plus ferme et plus solide ». Le propos des *Noms, Surnoms et calitez* est plus simple, moins violent et moins moralisateur, comme on en jugera par les passages qu'elle a supprimés par la suite. Comparer les femmes à des enfants n'était sans doute pas un argument en leur faveur, se mettre ainsi sur la défensive n'était-ce pas reconnaître la faiblesse de son ouvrage ? On remarquera aussi que l'éloge adressé aux prévôts est moins fort. On y apprend aussi comment, pour obtenir les informations de son livre sur les blasons, elle en assurait la vente.

Texte

- 85 Quoique le sage ordonne à tous de louer les personnes considérables et publier la gloire de leur naissance, néantmoins quelque esprit censeur trouvera peut estre estrange qu'une fille, qui n'a point d'autre talent que l'usage du burin, ose⁵⁶ entreprendre de consacrer à l'immortalité les personnes les plus illustres en donnant au public, les armes de tous les nobles de son pays⁵⁷. Mais si quelqu'un est critique jusqu'à ce point, qu'il considère que Dieu même qui est le premier, et le plus excellent des estres, nous déclare par la bouche de son prophète que c'est des enfans attachez à la mamelle qu'il a receu une entière et une parfaite louange⁵⁸. Après cela, peut-on désapprouver que je me serve de mon talent pour publier la gloire de ma nation ?⁵⁹ Il est vray qu'une plume éloquentte exécuteroit beaucoup mieux ce dessein. Mais je laisse à un esprit plus subtil que le mien à donner, par un discours docte et poly, les grâces et les agrémens nécessaires aux simples expressions de mon burin. Cependant, je tache de mon costé à m'acquiter de mon devoir selon la grandeur de mes forces ; et même j'ose bien soutenir que quelques belles et quelques charmantes que soient les pensées d'un escrivain, elles n'arriveront jamais à la durée de mon ouvrage, puis que je le confie à une matière incomparablement plus-ferme et plus-solide que la leurs. Ainsi qu'on ne me cherche pas sur ce point, et si mon ouvrage se treuve défectueux en quelque chose, qu'on aye plutôt égard au désir que j'ay eu de bien faire, qu'aux manquemens que mon peu d'expérience me peut avoir fait commettre avec le peu de temps que j'avois pour le mettre en lumière⁶⁰.
- 86 Cependant je suis obligée d'avertir que je ne donne pas à présent le nombre entier des armes de la noblesse du Lyonnais, Forest, et Beaujolois (come c'estoit mon dessein), parce qu'il faut attendre que les procès qui sont encor pendants pour la vérification de la noblesse de plusieurs familles de ces pays soient terminez. C'est ce que je feray dans une seconde édition, où j'augmenteray ce volume des armes de ces personnes, après qu'on aura reconneu le droict légitime qu'elles ont de se qualifier du tiltre de nobles. Comme aussi j'y ajouteray tout ce qui s'est passé de plus illustre, et de plus recommandable dans chacne des nobles familles dont je donne les arme [sic]. Mais il faudra que ceux ausquels cela touche ayent soin de me fournir les mémoires et les tiltres nécessaires pour ce sujet. J'en ay déjà plusieurs entre les mains, que je n'ai pas voulu faire paroistre au jour jusque à ce que j'eusse tous les autres, ce qui se fera plus commodément dans une seconde édition que je ne tarderay pas de donner au public⁶¹.
- 87 Je n'ay mis, dans cette première⁶² que les armes des personnes dont la noblesse est approuvée et qu'on ne sçaurait contester, parce que comme celles qui sont véritablement nobles approchent plus de la divinité, où à cause de la pureté de leur sang, où à cause de l'éminence de leur vertu, aussi elles participent plus de sa justice, laquelle les oblige à n'eziger que des honneurs qui leur sont légitimement deubs, et dont tout le monde soit persuadé. C'est pourquoy pour ne m'exposer pas à l'erreur, j'ay

creu qu'il étoit à propos d'attendre à donner rang dans ce livre⁶³ à ceux dont la noblesse peut souffrir encor quelque difficulté jusque à ce qu'elle soit pleinement vérifiée⁶⁴.

- 88 L'on y verra les armes de ceux qui sont véritablement nobles, ou par la grandeur de leur Naissance, ou par la faveur de nos roys, lesquels ont voulu par cet honneur couronner leur vertu, et reconnoître leur fidélité, et les services considérables qu'ils ont rendus dans son royaume. L'on peut mettre dans ce dernier rang ceux dont j'ay pris la liberté de consacrer mes veilles. Et quoy que ce ne soit pas à moy à décider laquelle des deux noblesses est plus glorieuse, néantmoins pour faire voir de quel poix est celle des derniers, je diray qu'au sentiment d'un illustre poète⁶⁵, il est plus glorieux de devoir sa noblesse à la vertu qu'à la naissance. En effect si nous voulons rechercher la source de la noblesse, nous trouverons qu'elle est originaire de la vertu, puis que c'est cette éminente qualité qui a fait les princes et les premiers nobles, desquels tous les autres sont descendus. Mais pour ne m'étendre pas d'avantage sur cette matière, je l'a finit par ce beau mot d'un ancien philosophe⁶⁶ qui dit que la vertu sert de lustre aux nobles et de noblesse aux roturiers. Et c'est par là qu'on connoitra combien est considérable la noblesse des illustres protecteurs de mon livre, puis qu'elle est toute fondée sur la vertu dont ils ont donné de si glorieux témoignages dans toute sorte de rencontres, mais particulièrement dans les importantes charges, qu'ils ont sont si dignement administrée⁶⁷.

Poème

- 89 Viennent ensuite quelques vers, dont le premier est très harmonieux, qui chantent la beauté de son burin comme dans la *Vie de Sainte Térèse*, où l'auteur la place au rang des muses : « les filles de Mémoire » :
- 90 **À Mademoiselle Claudine Brunand, sur son Livre des armes de la noblesse, sonnet**
- 91 Qu'on ne me vante plus les filles de mémoire,
 92 C'est pour les doctes seuls, qu'elles ont des lauriers :
 93 Mais Claudine en fournit, aux doctes, aux guerriers,
 94 Et couronne tous ceux qui sont dignes de gloire.
 95 Les nobles par son art vivront dedans l'histoire ;
 96 Leurs noms triompheront des siècles les plus fiers,
 97 Et leur haute vertus connue aux roturiers,
 98 Sur le funeste oubly gagnera la victoire.
 99 Vostre livre, Brunand, est le champ glorieux,
 100 Où par vos traits puissans l'on void victorieux,
 101 Du temps, et de l'oubly ces hommes de mérite.
 102 Leurs armes sans vos traits les combattroient en vain,
 103 Mais ils cèdent la place, et s'enfuyent bien vite,
 104 Dès lors que vous prenés le burin à la main.
 105 Par son très-humble serviteur, A. I. [Antoine Juilleron ?]
- 106 Le livre et sa dédicace ne passèrent pas inaperçus. Bien plus tard, Ménestrier mit en doute que Claudine en fût l'auteur, mais le propos « féministe » ne le laissa pas indifférent : « celui qui a composé l'épître au nom de cette fille la fait parler en

Amazone, il semble que son burin soit une épée avec laquelle elle veut combattre contre tous les ennemis de l'état »⁶⁸. Il remarque également qu'on la fait parler en grec⁶⁹ et ajoute que « les armoiries n'y sont pas trop fidèlement décrites selon les règles du blason », que manquent « la plupart des autres familles originaires d'autres provinces », et que « ce qu'il y a de meilleur, ce sont les édits du roy, les jugemens des intendans et les vérifications de ces édits au parlement de Bourgogne [...] », en somme, ce qui n'est pas le fait de Claudine Brunand.

NOTES

1. Tous mes remerciements vont à Camille Jordan, Rémi Mathis, Maxime Préaud, Henriette Pommier, Amandine Souvré et Yann Sordet pour leur aide précieuse. La plupart des ouvrages illustrés par Claudine Brunand sont numérisés par Google et consultables à partir du site Numelyo de la bibliothèque municipale de Lyon, abrégée ici en BML. La référence Audin et Vial renvoie au *Dictionnaire des Artistes et ouvrier d'art de la France : Lyonnais*, Paris, éd. bibliothèque d'Art et d'Archéologie, 1918, t. 1, p. 133 ; IFF sans précision à Roger-Armand Weigert, *Inventaire du fonds français, graveurs français du XVIIe siècle*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1953 ; IFF XVIe, 1939, t. 2 à Adhémar, même titre mais pour les graveurs du XVIe siècle ; IFF suivi d'un chiffre entre crochets signifie que la gravure est signalée mais manque à la BnF. Voir notamment Pascale Cugy, « Les épouses de la dynastie des Bonnard, miniaturistes, éditrices ou marchandes d'estampes à Paris... », *Nouvelles de l'estampe*, n° 261, hiver 2017, p. 6-42 et « Jean Mathieu dit Matheus (1590-1672)... », *Nouvelles de l'estampe*, n° 225, sept.-oct. 2009, p. 29-42 ; Maxime Préaud, « Claudine, Élisabeth, Madeleine, Marguerite, Marie. Hommage à quelques figures féminines obscures de l'estampe française aux XVIIe et XVIIIe siècles », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, n° 17, 2004, p. 45-50 ; Véronique Meyer, « Les sœurs Bouzonnet-Stella, Marie Briot, Claudine Brunand, Madeleine Masson : les femmes graveurs en France au XVIIe siècle », *Femmes artistes à l'âge classique*, dir. Élise Pavy-Guilbert et al., Rennes, PUR, à paraître.
2. Sur ce sujet : Natalis Rondot, *Graveurs sur bois à Lyon au seizième siècle*, Paris, Rapilly, 1897.
3. Peter Sharratt, *Bernard Salomon, illustrateur Lyonnais*, Genève, Droz, 2005.
4. Estelle Leutrat, *Les Débuts de la gravure sur cuivre en France. Lyon 1520-1565*, Genève, Droz, 2007.
5. Parmi eux, Grégoire Huret se forma à Lyon avant de chercher fortune à Paris. Voir notamment Natalis Rondot, *Les Graveurs d'estampes sur cuivre à Lyon, au XVIIe siècle*, Lyon, Mougins-Rusand, 1896 et *Dictionnaire des graveurs-éditeurs et marchands d'estampes à Lyon aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dir. S. Martin-de Vesvrotte, H. Pommier, M.-F. Perez, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2002.
6. Parmi ces concurrents retenons Nicolas Auroux (162.-1676) et Louis Spirinx (1596-1669).
7. Audin et Vial, *op. cit.* Ce portrait n'a pas été retrouvé. Selon Yann Lignereux (*Lyon et le roi, de « la bonne ville » à l'absolutisme municipal : 1594-1654*, Seyssel, Champ Vallon, 2003, p. 439), le mandement précise que ces œuvres avaient été placées dans « l'hostel commun de lad. ville en la chambre où se tient le consulat ».
8. IFF XVI, t. 2, p. 260 (Réserve Qb-201 (12)-fol.) qui reprenait une gravure éditée à Paris par Paul de la Houve, comme la lettre l'indique (« A Lyon, par Michel Brunand, pres Saint Anthoine, prins sur la copie de Paris, 1599 »), laquelle fut également copiée à Nuremberg par Christophe Lochner (Qb-213 fol., p. 36).

9. Voir Natalis Rondot, *Graveurs sur bois à Lyon, op.cit.*, 1897, p. 20. Toutes ces gravures sont d'une extrême rareté. Seul l'*Homme cornu* se trouve à la BnF. Signalons aussi François, graveur sur bois et cartier, cité en 1583 et 1585 par Audin et Vial ; voir aussi Natalis Rondot, *Les Graveurs d'estampes sur cuivre à Lyon, au XVII^e siècle*, Lyon, Mougins-Russand, 1896.
10. Il ne figure pas dans le *Répertoire d'imprimeurs/libraires (vers 1500-vers 1810)* de Jean Dominique Mellot et Élisabeth Quéval, Paris, Bibliothèque nationale, éd. 2004.
11. IFF 1. Dédié à l'archevêque Camille de Neufville, ce livre est accompagné de ses armoiries gravées par Claudine Brunand (omises par R.-A. Weigert) ; les gravures sont rehaussées de couleur (BML, Rés.357068 : Consulter en ligne sur Google Books. Il est consacré à deux saintes, d'abord sainte Gertrude d'Helfta (XVII^e siècle), puis sous le titre, *La vie de la seconde Gertrude*, à sainte Gertrude de Nivelles (VII^e siècle), p. 135-175.
12. Voir plus loin, notes 14 et 15.
13. IFF [66] ; Audin et Vial.
14. IFF [5], Audin et Vial ; la gravure est sans doute en rapport avec le décor peint par Blanchet en 1655-1658, qui disparut dans l'incendie de l'hôtel de ville en 1674 (voir L. Galactéros de Boissier, *Thomas Blanchet (1614-1689)*, Paris, Arthéna, 1991). Selon Roland Étienne et Jean-Claude Mossière (Jacob Spon, *Un humaniste lyonnais du XVII^e siècle*, Paris, de Boccard, 1993, p. 94) cette gravure aurait valu à Claudine une gratification de la part du consulat ; les auteurs ne donnent pas leur source.
15. IFF 2 ; Arsenal, Réserve 4-H-3887 ; BML 452655. Dans la dédicace, il est fait longuement allusion à la composition dont l'invention revient à l'auteur lui-même. Sur ce livre, voir Lignereux, *op. cit.* p. 784-788.
16. Soit 97 blasons en trois planches et, pour trois d'entre eux, sur des cuivres isolés. Ces gravures anonymes ne sont pas inventoriées par R.-A. Weigert qui ignore l'existence de la planche allégorique avec, au bas, les armes des consuls en trente-six écussons (BML 101896 ; 126618, 1116164). L'Hermitte décrit longuement la composition (p. 6-27) mais ne dit rien du graveur.
17. Pour la nouvelle impression de cette eau-forte, certaines armoiries ont été substituées aux précédentes par un collage peu soigneux, qui apparaît nettement lorsqu'on observe la feuille en transparence.
18. IFF 87.
19. IFF 7. Arsenal, FOL-H-1993 sans l'allégorie ; BML, entre autres exemplaires, 158158. Consulter en ligne sur Google Books. Ouvrage parfois attribué à tort à Ménestrier, riche de 322 écus médiocrement gravés et anonymes, dus à Claudine (voir André Steyert, *Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, Auguste Brun, 1850, p. XII). Chaque écu est inséré sans soin dans un passe-partout figurant une couronne de baron avec en bas des palmes ou un casque avec lambrequins. Rapidement gravés, les cuivres sont usés et, comme le remarque Maxime Préaud (communication écrite, 3 juin 2019), peut-être oxydés, donc difficiles à essuyer, ce qui expliquerait leur fond gris. Selon Steyert, il est « résultat beaucoup d'erreurs, d'omissions et de variantes » de cette utilisation des passe-partout. « On trouve quelque fois des écussons collés et ajoutés après coup sur d'autres. [...] Plusieurs proviennent des planches des *Forces de Lyon* coupées maladroitement ».
20. Chez la veuve d'Aymé Brunand (BML, Rés 24823bis) et chez Claudine Brunand, (BML, Rés 24824bis).
21. Chez Claudine Brunand (BML, Rés 24824) sans l'extrait du privilège ; et chez la veuve d'Aymé Brunand, sous le titre *Arrest du conseil [sic] d'Estat*, avec le privilège (BML Rés 24823Ter).
22. Voir les notes 12 et 13.
23. IFF 3. BML 348550. Consulter en ligne sur Google Books. Seules les armes imprimées au titre sont signées : *ClaudineBr[unand]. F[eci]t.*

24. Outre diverses critiques, Ménestrier reprocha à Le Laboureur l'indécence d'avoir fait graver par une fille (Claudine Brunand) les armes parlantes des Coglioni, ou Colleone. Voir Paul Allut, *Recherches sur la vie et sur les œuvres du P. Claude-François Menestrier de la Compagnie de Jésus*, Lyon, Scheuring, 1856, p. 25-27.
25. Copie d'après Germain Audran (IFF Audran, 23), signée *Claudia Brunand fecit* (Bibliothèque Ceccano d'Avignon, Est. Atl. 15/75), probablement pour un livre.
26. IFF 65. BML 324616. Consulter en ligne sur Google Books. Le livre fut édité à Lyon, chez Mathieu Libéral. En 1664, elle avait gravé un portrait de François de Sales édité par Louis Pinchart (actif v. 1628-1663) pour la quatrième édition des *Vrais entretiens spirituels du bienheureux François de Sales* parue chez Nicolas Caillé (BML, B511640 : Consulter en ligne sur Google Books) (Ill. 14). Voir *Dictionnaire des graveurs-éditeurs et marchands d'estampes à Lyon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, op. cit., p. 130.
27. A Lyon, chez Antoine Jullieron, seul Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy, du Clergé et de la Ville, en la place de Confort, M.DC.LXX. Avec Privilège du Roy, et de Monseign. Le Vicelegat d'Avignon [16-386-12] p., [2]-55 pl., in-8° ; Arsenal 8-H-21866 ; BML Rés 811178.
28. Copie inversée assez médiocre du portrait gravé par Jean Boulanger (IFF, Boulanger 165), après 1661, date de naissance du dauphin auquel fait allusion la lettre de la gravure (ill. 17).
29. Il existe deux éditions lyonnaises datées de 1670 ; dans la première édition on lit : « l'ontre ».
30. BML, SJV 230/101, exemplaire non illustré, avec sur la page de titre une inscription manuscrite ancienne : « Par Mlle Claudine Brunand ».
31. Il semble que cette édition eut le tirage le plus important.
32. Véronique Meyer, « Un auteur du XVII^e siècle et l'illustration de ses livres : Jean Puget de La Serre (1595-1665) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 158, 2000, p. 27-53.
33. Première édition : « images ».
34. Dans la première édition : « plains ». Selon Richelet (*Dictionnaire françois*, Genève, 1680, p. 183), une pointe est une rencontre spirituelle, un bon mot.
35. Claudine actualise les vers de Puget de La Serre qui accompagnent le portrait gravé par Boulanger : « Avec quelle autre reyne est-elle en parallèle / Pour comparer et sa gloire et ses faits / Elle épouse Louis, elle donne la Paix / Elle fait un Dauphin pour la rendre éternelle. » Les enfants en question sont Louis (1661-1711), le Grand Dauphin, Marie-Thérèse, dite la « Petite Madame » (1667-1672), Philippe-Charles d'Anjou (1668-1671).
36. A. J. Rance, *L'Académie d'Arles au XVII^e siècle d'après des documents authentiques*, t. 3, Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1909, p. 158.
37. Ce titre n'apparaît pas dans la première édition.
38. L'ouvrage est attribué au carme Alessio della Passione. *Vita di S. Teresa, vergine e maestra serafica restoratrice dell' Carmelitano...*, Roma, Per il Moneta, 1653.
39. Vittorio Casale, « Lazzaro Baldi e Ciro Ferri 'agiografi' di santa Teresa d'Avila », *Culto dei santi, istituzioni e classi sociali in età preindustriale*, dir. Sofia Boesch Gajano et Lucia Sebastiani, Rome, L.U. Japadre editore, L'Aquila, 1984, p.738-788, où dessins et gravures sont reproduits (fig. 1 à 53). Attribués à Ciro Ferri et à Lazzaro Baldi, la plupart de ces dessins sont conservés au château de Windsor.
40. Dans la réédition de 1670 (In Roma, Per il success. Al Mascardi), les cuivres sont très usés et certains, sans doute trop détériorés, n'ont pas été réutilisés ce qui explique l'existence de nouvelles compositions qui ne se trouvent pas dans l'édition lyonnaise ; c'est le cas de celle qui, signée *Valet sc*, [Guillaume Vallet], montre la sainte à genoux sur un nuage face à Joseph et Marie. Voir Lucia Marinho, « Espiritualidade e misticismo de santa Teresa de Jesus, da gravura à azuleria, » *Sacrae imagines acta doi coloquio. Ciclos de iconografia cristãna azulejaria*, université de Lisbonne, octobre 2013 (non paginé). Et sa thèse soutenue à l'université de Lisbonne, à la faculté des lettres, en février 2018, *Espiritualidade e Mistocismo de Santa Teresa de Jesus, da gravura à azuleria*, où sont reproduites les gravures des éditions italiennes et françaises.

41. Quelques gravures de Claudine sont dans le même sens que les originaux, mais les cadres, qui étaient parfois octogonaux, sont désormais tous rectangulaires. L'ordre des illustrations est différent et les planches sont numérotées.

42. BML, SJV230/102.

43. S. l., s. d., in-fol. BML, 4980, Rés. 24824 et Rés. 24824 ter ; Paris, Bibl. Mazarine, 2° 6488 G [Rés] et 2° 6488 G 2° ex [Rés], ces deux exemplaires, reliés aux armes de la ville de Lyon, portent la mention manuscrite « Ce livre m'a été donné par madame Boisse après la mort de mons^r. Boisse [Pierre Boisse, échevin en 1668] en qui me l'avait presté. La Valette [Laurent Pianello, seigneur de La Valette, président du bureau des finances et bibliophile] ». Sous les écussons vides des pages 62 à 67 sont ajoutés à la main les noms et qualités des prévôts des marchands postérieurs avec la date de leur nomination. Les couleurs du volume 2°6488 G 2° ex [Rés] ont gardé toute leur fraîcheur.

44. Pour la seconde partie, il est imprimé sur une feuille découpée, collée à l'intérieur de la gravure.

45. BML, 24823. Cet exemplaire enluminé porte l'ex-libris du peintre lyonnais Pierre Revoil (1776-1842). Le frontispice a été gravé pour l'occasion par Claudine Brunand. L'orthographe et la ponctuation du texte, ainsi que la capitalisation, sont légèrement changés. Cette publication correspond à la seconde partie de l'*Armorial véritable*, avec les onze pages de casques à lambrequins en attente d'écusson. Les initiales de l'auteur du sonnet ont été supprimées.

46. BML, 4980.

47. On le trouve à la suite de l'*Arrest du Conseil [sic] d'Estat, portant que ceux qui auront passé et passeront par les charges de prévost des marchands et eschevins de la Ville de Lyon [...] du onzième aoust 1667* (voir note 15).

48. Le privilège qui devait figurer dans chaque exemplaire manque dans ceux que nous avons consultés.

49. Tomyris ou Thomyris, reine des Messagètes, fut victorieuse de Cyrus.

50. Victorine, femme de l'empereur romain Victorien (260-274).

51. Zénobie, reine de Palmyre de 266 à 272 av. J.C., refusa la tutelle de Rome, conquit l'Égypte et l'Asie Mineure et imposa sa domination sur l'Orient.

52. Le choix de Victorine et celui de Burguigne, qui pourrait être Brunehilde, reine wisigothe, est assez original.

53. Ce passage et la note en grec placée en marge ont été supprimés.

54. Remplacé par « Ce sont ».

55. « oreille » et « Sirènes ».

56. Remplacé par « que j'aye osé ».

57. « de son pays » supprimé.

58. Phrase supprimée.

59. Phrase modifiée, avec notamment « que je me serve de mon talent pour publier la gloire de ma nation » remplacé par « de mon pays que si je me sers de mon talent pour publier la gloire de ma nation »

60. Ce passage commençant par « Ainsi qu'on ne me cherche pas sur ce point » a été supprimé.

61. Id. pour le passage commençant par « Cependant je suis obligée d'avertir ».

62. Id. Claude supprime « dans cette première ».

63. Passage supprimé : « dont il a plus à sa Majesté m'accorder le privilege ».

64. Claudine supprime ce passage : « souffrir encor quelque difficulté jusque à ce qu'elle soit pleinement vérifiée ».

65. La huitième satire de Juvénal est citée en marge.

66. Elle cite en marge Arcésilas, philosophe grec du III^e siècle.

67. Ce passage est remplacé par : « Et c'est par là qu'on connoitra combien est considérable la NOBLESSE, de ceux ausquels j'ay pris la libereté de consacrer mes veilles, puis qu'elle est toute

fondée sur la vertu, dont ils ont donné de si glorieux témoignages dans toutes sortes de rencontres. Mais particulièrement dans les importantes charges, qu'ils ont si dignement administrées ».

68. *Divers caractères des ouvrages historiques avec le plan d'une nouvelle histoire de la ville de Lyon*, Paris et Lyon, 1694, p. 276-278.

69. Par allusion à une note en marge.

RÉSUMÉS

Que sait-on de la graveuse lyonnaise Claudine Brunand (1630-1674) ? Bien que Roger-Armand Weigert ait dressé en 1953 l'inventaire des pièces que conserve le département des estampes de la Bibliothèque Nationale, une recherche menée à partir des fonds de la bibliothèque municipale de Lyon, de la bibliothèque Mazarine et de celle de l'Arsenal, montre que sa production est plus variée et plus considérable qu'on ne le pensait : portraits, figures de saints et de bienheureux et armoiries y tiennent la plus grande place. Outre la gravure, elle pratiqua l'enluminure et la peinture héraldique. Les textes pré-féministes qu'elle a écrits et publiés permettent de se faire une idée de sa personnalité et les poèmes qu'on lui adressa témoignent de sa renommée, que ne justifie guère la qualité assez médiocre de son œuvre.

What do we know about the Lyon engraver Claudine Brunand (1630-1674)? Roger-Armand Weigert drew up an inventory in 1953 of the items held by the Prints Department of the Bibliothèque Nationale. But a new research conducted using the holdings of the Lyon municipal library, the Mazarine library and the Arsenal library shows that her production is more varied and more considerable than we thought: portraits, figures of saints, and coats of arms play the largest role. In addition to engraving, she practised illumination and heraldic painting. The pre-feminist texts she wrote and published give an idea of her personality, and the poems she received testify to her fame, which is hardly justified by the rather mediocre quality of her work.

INDEX

Index géographique : France

Index chronologique : 17^e siècle

Mots-clés : Femme graveuse ; Lyon ; textes de graveurs

Keywords : Woman printmaker

AUTEUR

VÉRONIQUE MEYER

Professeur d'histoire de l'art à l'université de Poitiers